

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 15 (1907)

**Heft:** 1

**Artikel:** Nos gravures : exercice de la Croix-Rouge glaronaise

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-548889>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à moins qu'ils ne succombent à cette éducation, qui peut être bonne dans les climats chauds, mais qui devrait être proscrite dans nos cantons où les vents froids des montagnes font rage, où le brouillard transit, où le ciel est souvent inclément.

Voulez-vous éviter à ces petits les rhumes, les maux de gorge, les angines, les catarrhes, les bronchites; voulez-vous leur éviter surtout les maux d'entrailles, les affections de la vessie, l'appendicite, la fâcheuse pérityphlite qui les guette? Mettez-leur des bas, et tant pis pour le coup d'œil si vous l'aimez!

Le mollet serait-il par hasard moins sensible à la froidure que les autres parties du corps? Pourquoi alors exposer cette région au refroidissement, lorsqu'on met

les autres à l'abri des variations de la température?

En été, on peut excuser la nudité des jambes, comme celle des bras ou du cou. Mais quand vient l'hiver ou même l'automne, pourquoi ne pas couvrir les membres inférieurs de l'enfant, pendant qu'on barde de flanelle les membres supérieurs et le thorax.

Tout ce que nous pouvons raisonnablement accorder, c'est qu'on donne aux jeunes gens, et surtout aux enfants des vêtements d'étoffe légère pour les accoutumer de bonne heure aux vicissitudes du froid et du chaud et les familiariser avec les intempéries des saisons. Mais plus de jambes nues!

## Nos gravures

### Exercice de la Croix-Rouge glaronaise

Le 30 septembre 1906 eut lieu près du champ de bataille de Näfels, un exer-

sanitaire et la colonne de transports auxiliaire récemment créée à Glaris sous le



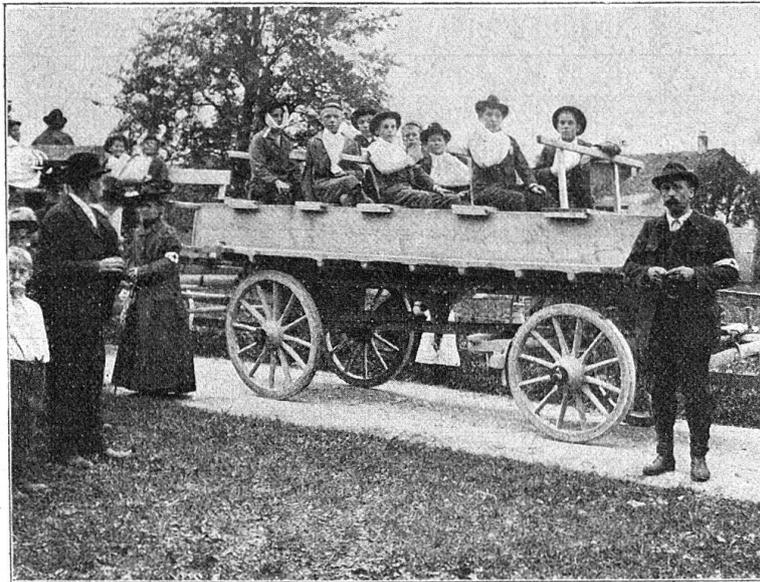
N° 1<sup>er</sup>

exercice combiné auquel prirent part les sa-maritains glaronais, la Société militaire

commandement du D<sup>r</sup> B. de Tscharner capitaine-médecin.

La supposition était la suivante:  
Un combat meurtrier a eu lieu sur les hauteurs boisées de Niederurnen, la troupe

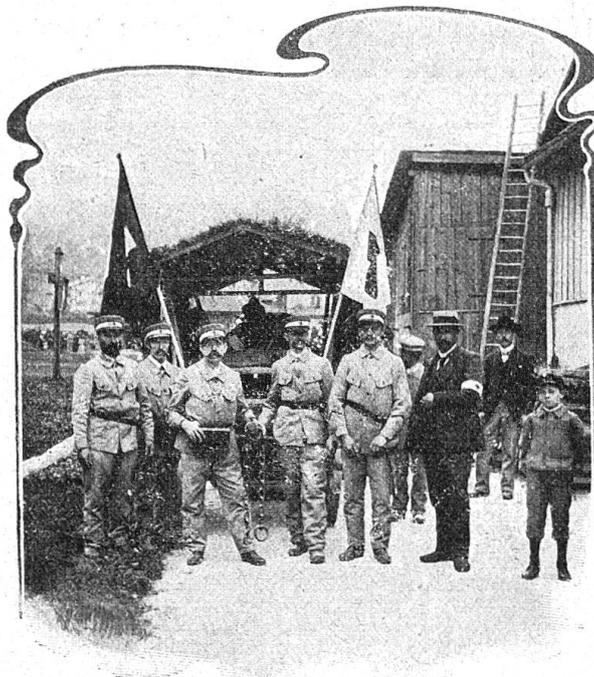
Cet ordre fut donné à 3 heures après-midi aux Sociétés rassemblées à Niederurnen.



N° 2

sanitaire a dû suivre les combattants victorieux à la poursuite de l'ennemi. A ce moment le médecin territorial a donné

Les samaritaines vont alors panser les blessés, tandis que les samaritains et les membres de la Société militaire sanitaire



N° 3

l'ordre aux Sociétés de secours volontaires de relever les blessés et de les transporter jusqu'à Glaris où se trouve l'hôpital d'armée (supposé).

suisse s'occupent à confectionner en hâte des brancards d'urgence. Le cliché n° 1 nous montre un médecin faisant la critique. A peine les blessés étaient-ils convenable-

ment pansés que déjà les samaritains les couchaient sur les brancards improvisés sur place, et ce fut par petits groupes une descente rapide sur Niederurnen. Là, avec tous les ménagements exigés, les pseudo-blessés furent embarqués sur les voitures de la colonne de secours qui était arrivée vers 4 $\frac{1}{2}$  heures. Les clichés nos 2 et 3 donnent des vues de l'arrangement de ces chars à blessés. Le départ de cette colonne de voitures put s'effec-

tuer bientôt, et ce fut de nuit qu'elle arriva à Glaris après avoir parcouru plus de 10 km.

C'est, à notre connaissance le premier exercice combiné de ce genre qui se soit fait en Suisse où les colonnes de transports auxiliaires n'existent que depuis peu de temps. Il a fort bien réussi et il a été très instructif pour les participants et pour le public nombreux et sympathique qui l'a suivi avec un très vif intérêt.

## Concours pour le prix de S. M. l'Impératrice Maria-Féodorovna

L'Impératrice de Russie Maria-Féodorovna a fait au Comité international de la Croix-Rouge un don de 100,000 roubles (fr. 265,000 environ) qui porte la dénomination de: Fonds international de la Croix-Rouge « Impératrice Maria-Féodorovna ». Les intérêts de ce fonds sont destinés à décerner des prix aux auteurs des meilleures inventions pour atténuer les souffrances des militaires blessés et malades. Ces prix dont la somme totale ascende à fr. 25,000 environ, doivent être plus spécialement remis à des inventeurs qui auront trouvé des moyens pratiques de rechercher les blessés sur les champs de bataille, et de les transporter de façon rapide et avec tous les ménagements désirables.

C'est en juin 1907 que ce concours aura lieu pour la première fois, à Londres, à l'occasion de la conférence internationale des sociétés de la Croix-Rouge. C'est en effet la société anglaise qui doit recevoir les délégués du monde entier.

La société anglaise de la Croix-Rouge, qui a été récemment appelée à glaner une riche moisson d'expériences dans le champ de l'assistance volontaire, aura sans doute, d'importantes communications à faire à ses hôtes; son organisation et son fonc-

tionnement un peu particuliers présenteront en outre un ample sujet d'étude aux délégués venus pour perfectionner leurs connaissances dans le domaine des secours aux militaires blessés. Il y aura, à Londres et à cette occasion une exposition de la Croix-Rouge, et nous lisons à l'article 9 des statuts du fonds de S. M. Maria-Féodorovna que les prix institués pour le concours coïncidant avec l'exposition de 1907, sont au nombre de trois. Ils seront distribués — en tout ou partie — à ceux qui auront présenté la meilleure solution du problème des secours à apporter aux blessés, le moyen le plus prompt et le plus sûr de rechercher et de relever les blessés sur le champ de bataille, sur terre et sur mer, les meilleurs types de civières et de véhicules pour transporter les blessés aux postes de pansements avec la plus grande rapidité et le moins de souffrances possible pour les blessés; ou les moyens de sauvetage sur mer, les meilleures installations dans les ambulances, les wagons, à bord des navires, etc., pour l'évacuation définitive.

Une récente circulaire du Comité international de la Croix-Rouge invite les membres des comités centraux à provoquer un grand nombre de travaux et d'inventions.